

# Fiche de données de sécurité

page: 1/10

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 16.04.2007

Produit: **FENDONA SC**

Version: 5.0

310 27 I

(30254807/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 16.04.2007

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société

### FENDONA SC

Utilisation: produit phytosanitaire, insecticide

Numéro d'agrément/Numéro d'autorisation: 4798/B

Société:

BASF BELGIUM N.V./S.A.

Terhulpsessesteenweg 178 / 178, Chaussée de La Hulpe

1170 BRUSSEL/BRUXELLES, BELGIUM

Téléphone: +32 2 373-2583

Renseignements en cas d'urgence:

Téléphone: +49 180 2273-112

Téléfax numéro: +49 621 60-92664

## 2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, insecticide, suspension concentrée (SC)

Composants dangereux

alpha-cyperméthrine

Teneur (W/W): 5,9 %

Numéro CAS: 67375-30-8

Numéro-CE: 257-842-9

Symbole(s) de danger: T, N

Phrase(s)-R: 20, 25, 37/38, 48/22, 50/53

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

---

### 3. Identification des dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Peut entraîner une paresthésie.

---

### 4. Premiers secours

Indications générales:

Pour les indications pour le médecin, se référer à l'étiquette du produit ou téléphoner au Centre Antipoisons (Tél: +32(0) 70 245 245).

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin:

Symptômes: Impression de surdit  et fourmillement des mains et des pieds, oed me pulmonaire, crampes

Traitement: Traitement symptomatique (d contamination, fonctions vitales), aucun antidote sp cifique connu.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommand s:

eau pulv ris e, mousse, extincteur   poudre, dioxyde de carbone

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrog ne, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, compos  organo-chlor 

Les substances et les groupes de substances cit s peuvent  tre lib r s lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

**Autres informations:**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Mesures individuelles de prévention:**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Procédés de nettoyage/ramassage:**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale.

---

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

**Protection contre l'incendie et l'explosion:**

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

**Stockage**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des bases fortes.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

**Stabilité de stockage:**

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée.

---

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

67375-30-8: alpha-cyperméthrine

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir le moyen de protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (DIN-EN 465)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:                    liquide, suspension  
Couleur:                            blanc(he)

---

Valeur du pH:	7 - 8 (mesuré(e) avec le produit non dilué)
Point d'éclair:	(DIN EN 22719; ISO 2719)
Inflammabilité:	Non inflammable.
Risque d'explosion:	non inflammable aucune propriété explosive
Pression de vapeur:	ne s'applique pas
Densité:	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	dispersible

---

## 10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:  
bases fortes

Réactions dangereuses:  
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux:  
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 2,06 mg/l 4 h  
Concentration technique maximale possible pour les tests. Aucune mortalité n'a été constatée. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

### Irritation

Irritation primaire cutanée lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Irritations primaires des muqueuses lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

### **Sensibilisation**

cobaye: non sensibilisant

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

### **Toxicité génétique**

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Evaluation du caractère mutagène:*

*Aucun effet mutagène n'a pu être constaté dans les différents tests sur bactéries ou sur cultures de cellules de mammifères.*

-----

### **cancérogénicité**

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Dans la majorité des études à court terme la substance n'a pas eu d'effet cancérigène.*

-----

### **toxicité pour la reproduction**

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.*

-----

### **Toxicité pour le développement**

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.*

-----

### **Autres informations sur la toxicité**

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé. Peut entraîner une paresthésie.

---

## 12. Informations écologiques

### Ecotoxicité

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (180 min) > 100 mg/l, boue activée (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE, P. C)  
L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*  
*Toxicité vis-à-vis des poissons:*  
*CL50 (96 h) 0.93 ug/l, Pimephales promelas*  
-----

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*  
*Invertébrés aquatiques:*  
*CL50 (48 h) 0,0001 - 0,0003 mg/l, Daphnia magna*  
-----

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*  
*Plantes aquatique(s):*  
*CE50 (96 h) > 0,1 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata*  
-----

### Persistance et dégradabilité

*Données relatives à : alpha-cyperméthrine*  
*Données sur l'élimination:*  
*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*  
-----

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:  
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:  
Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## 14. Informations relatives au transport

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 16.04.2007

Version: 5.0

Produit: **FENDONA SC**

310 27 I

(30254807/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 16.04.2007

**Transport terrestre***ADR*

classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de risque: 9  
dénomination technique d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (ALPHA - CYPERMETHRINE 6%)

*RID*

classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de risque: 9  
dénomination technique d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (ALPHA - CYPERMETHRINE 6%)

**Transport fluvial intérieur***ADNR*

classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de risque: 9  
dénomination technique d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. contient (ALPHA - CYPERMETHRINE 6%)

**Transport maritime***IMDG*

Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9  
Marine pollutant: YES  
Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. contains (ALPHA -CYPERMETHRIN 6%)

**Transport aérien***IATA/ICAO*

Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 16.04.2007

Produit: **FENDONA SC**

Version: 5.0

310 27 I  
(30254807/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 16.04.2007

Proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S. contains (ALPHA-CYPERMETHRIN 6%)

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

#### Directives UE:

##### Symbole(s) de danger

N Dangereux pour l'environnement.

##### Phrase(s)-R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

#### Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.:

##### Symbole(s) de danger

N Dangereux pour l'environnement.

##### Phrase(s)-R

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S36 Porter un vêtement de protection approprié.

S37 Porter des gants appropriés.

S56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: alpha-cyperméthrine

Classification selon le Comité d'agrément des pesticides à usage agricole (Belgique)

Sans classe Les pesticides à usage agricole restants qui ne sont pas repris dans les classes de toxicité A et B sont non-classés. Leur vente et leur utilisation est libre.  
(BE)

### **Autres prescriptions**

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2 )

---

## **16. Autres informations**

Texte intégral des symboles de danger et des phrases -R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
20	Nocif par inhalation.
25	Toxique en cas d'ingestion.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.